LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NEWALPHA OPPORTUNITES ENTREPRENEURS - Part I - FR0013155959

Ce FCP est géré par NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds NEWALPHA OPPORTUNITES ENTREPRENEURS, de classification "Actions des pays de l'Union européenne" a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Indicateur de référence : Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis

La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire. Le fonds investit jusqu'à 100% de son actif en parts et/ou actions d'OPC de droit français ou étranger investissant eux-mêmes en actions majoritairement européennes.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le gérant mettra en oeuvre trois étapes distinctes de son process de sélection pour la construction du portefeuille de NewAlpha Opportunités Entrepreneurs :

1. Univers d'investissement des fonds investissables :

Il est constitué de fonds gérés par des sociétés de gestion qualifiées d' « entrepreneuriales » par NewAlpha sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs tels que la taille des encours gérés, leur capacité d'innovation, l'implication du management et la répartition du capital social et répondant à des critères d'encours minimum et d'historiques de cours.

L'univers des fonds investissables est revu de façon trimestrielle par le comité de gestion interne de NewAlpha.

2. Catégorisation des fonds :

Le gérant s'appuie sur une double analyse qui permettra de faire les choix d'investissement :

- quantitative : chacun des fonds pré-sélectionnés est analysé afin de l'intégrer dans une catégorie de fonds comparables via une série de filtres tels que leur comportement dans les différents cycles de marché et en fonction des facteurs de risques auxquels ils sont exposés.
- qualitative (due diligence) sur la base de critères tels que le processus d'investissement et l'organisation des équipes de gestion et opérationnelles

3. Construction du portefeuille :

Dans cette étape, NewAlpha Opportunités Entrepreneurs sera investi dans les fonds sélectionnés à l'issue du process de catégorisation décrit ci-dessus et lui permettant d'avoir une forte corrélation avec son indice de référence, l'Eurostoxx 50.

Cette allocation du portefeuille est revue et soumise à l'approbation du comité de gestion interne de NewAlpha qui se réunit tous les mois.

Les investissements dans des OPC et/ou des trackers classés "Actions" seront de 70% minimum. Le fonds se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 30% de son actif en OPC de produits de taux (monétaires, obligataires) pour la gestion de la trésorerie.

Le fonds peut investir dans des OPC libellés dans une devise autre que l'euro et peut être exposé au risque de change dans la limite de 10% de son actif.

Le fonds peut utiliser des instruments financiers à terme, de préférence sur les marchés à terme réglementés et organisés, tout en se réservant la possibilité de conclure des contrats de gré à gré, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions et change.

Il peut s'agir de futures, forwards, options, indices, swaps (de devises, sur indices), change à terme.

Le fonds peut intervenir sur les marchés à terme, européens et internationaux, d'actions, d'indices, de devises dans la limite de 100% de l'actif net, sans rechercher de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Modalités de rachat : Les demandes de rachats exprimées en millièmes de parts, reçues par La Française AM Finance Services, sont centralisées chaque jour de Bourse ouverte à Paris (J), à 11h00 (à l'exclusion des jours fériés légaux en France) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+2 jours ouvrés.

Les règlements y afférents interviennent le troisième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de centralisation (J+3).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation Et/Ou Distribution

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète les risques des marchés actions auxquels le fonds est exposé. Il intègre le risque de change qui découle des investissements dans des devises autres que l'Euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie, elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers peu liquides ou si ces investissements se traduisent par un ratio d'emprise élevé. Dans certaines circonstances, ces investissements pourraient donc ne pas être cédés pour un coût limité et dans un délai suffisamment court au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du fonds dans son ensemble.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	2,03 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	1,48 % (**)15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds, lorsqu'elle est positive, et celle de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis + 1%

(**) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 30/06/2017 et peut varier d'un exercice à l'autre.

Commission de surperformance : 15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds, lorsque qu'elle est positive, et celle de l'indice Eurostoxx 50 (dividendes nets réinvestis) + 1%

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 et 10 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.newalpha.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES

25/10/2017: transformation en OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE

FCP créé le : 16/12/2016

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts I, R : disponible gratuitement sur le site http://www.newalpha.com ou en contactant New Alpha Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : info@newalpha.net ou par courrier : 128 boulevard Raspail - 75006 Paris

Autres catégories de parts : R

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.newalpha.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet https://www.newalpha.com/actualites-reglementaires.html. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/10/2017

LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NEWALPHA OPPORTUNITES ENTREPRENEURS - Part R - FR0013155967

Ce FCP est géré par NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT, société du Groupe La Française

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds NEWALPHA OPPORTUNITES ENTREPRENEURS, de classification "Actions des pays de l'Union européenne" a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EuroStoxx 50 dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Indicateur de référence : Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis

La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire. Le fonds investit jusqu'à 100% de son actif en parts et/ou actions d'OPC de droit français ou étranger investissant eux-mêmes en actions majoritairement européennes.

Pour atteindre l'objectif de gestion, le gérant mettra en oeuvre trois étapes distinctes de son process de sélection pour la construction du portefeuille de NewAlpha Opportunités Entrepreneurs :

1. Univers d'investissement des fonds investissables :

Il est constitué de fonds gérés par des sociétés de gestion qualifiées d' « entrepreneuriales » par NewAlpha sur la base de critères quantitatifs et qualitatifs tels que la taille des encours gérés, leur capacité d'innovation, l'implication du management et la répartition du capital social et répondant à des critères d'encours minimum et d'historiques de cours.

L'univers des fonds investissables est revu de façon trimestrielle par le comité de gestion interne de NewAlpha.

2. Catégorisation des fonds :

Le gérant s'appuie sur une double analyse qui permettra de faire les choix d'investissement :

- quantitative : chacun des fonds pré-sélectionnés est analysé afin de l'intégrer dans une catégorie de fonds comparables via une série de filtres tels que leur comportement dans les différents cycles de marché et en fonction des facteurs de risques auxquels ils sont exposés.
- qualitative (due diligence) sur la base de critères tels que le processus d'investissement et l'organisation des équipes de gestion et opérationnelles

3. Construction du portefeuille :

Dans cette étape, NewAlpha Opportunités Entrepreneurs sera investi dans les fonds sélectionnés à l'issue du process de catégorisation décrit ci-dessus et lui permettant d'avoir une forte corrélation avec son indice de référence, l'Eurostoxx 50.

Cette allocation du portefeuille est revue et soumise à l'approbation du comité de gestion interne de NewAlpha qui se réunit tous les mois.

Les investissements dans des OPC et/ou des trackers classés "Actions" seront de 70% minimum. Le fonds se réserve la possibilité d'investir jusqu'à 30% de son actif en OPC de produits de taux (monétaires, obligataires) pour la gestion de la trésorerie.

Le fonds peut investir dans des OPC libellés dans une devise autre que l'euro et peut être exposé au risque de change dans la limite de 10% de son actif.

Le fonds peut utiliser des instruments financiers à terme, de préférence sur les marchés à terme réglementés et organisés, tout en se réservant la possibilité de conclure des contrats de gré à gré, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions et change.

Il peut s'agir de futures, forwards, options, indices, swaps (de devises, sur indices), change à terme.

Le fonds peut intervenir sur les marchés à terme, européens et internationaux, d'actions, d'indices, de devises dans la limite de 100% de l'actif net, sans rechercher de surexposition.

Durée de placement recommandée : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Modalités de rachat : Les demandes de rachats exprimées en millièmes de parts, reçues par La Française AM Finance Services, sont centralisées chaque jour de Bourse ouverte à Paris (J), à 11h00 (à l'exclusion des jours fériés légaux en France) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+2 jours ouvrés.

Les règlements y afférents interviennent le troisième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de centralisation (J+3).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation Et/Ou Distribution

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète les risques des marchés actions auxquels le fonds est exposé. Il intègre le risque de change qui découle des investissements dans des devises autres que l'Euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie, elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Ce FCP ne bénéficie pas de garantie en capital.

Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :

C'est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré et/ou les contrats futures.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme négociés sur les marchés de gré à gré : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité :

Le fonds peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers peu liquides ou si ces investissements se traduisent par un ratio d'emprise élevé. Dans certaines circonstances, ces investissements pourraient donc ne pas être cédés pour un coût limité et dans un délai suffisamment court au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité du fonds dans son ensemble.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	3,35 % (*)

(*) Ce chiffre correspond aux estimations de l'exercice en cours.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds, si elle est positive, et celle de l'indice Eurostoxx 50 dividendes nets réinvestis + 1%

Commission de surperformance : 15% TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du fonds, si elle est positive, et celle de l'indice Eurostoxx 50 (dividendes nets réinvestis) + 1%

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 9 et 10 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.newalpha.com.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

PERFORMANCES PASSEES

25/10/2017 : transformation en OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE

FCP créé le : 16/12/2016

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information périodique des parts R, I : disponible gratuitement sur le site http://www.newalpha.com ou en contactant New Alpha Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : info@newalpha.net ou par courrier : 128 boulevard Raspail - 75006 Paris

Autres catégories de parts : I

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.newalpha.com

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible dans le prospectus).

Politique de rémunération : la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet https://www.newalpha.com/actualites-reglementaires.html. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

NEW ALPHA ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/10/2017